

5 à 5 gr. 50 de bromoforme, soit 50 à 55 centigrammes pour 100, ou 5 à 6 centigrammes par cuillerée à bouche. L'eau bromoformée peut s'employer aux mêmes doses que l'eau chloroformée : 4 à 6 cuillerées à bouche par jour.

L'éther, pris sur du sucre, ou les perles d'éther peuvent rendre quelques services. Associé à l'alcool sous forme de *liqueur d'Hoffmann* (4 à 5 ou 4 grammes), il calme les sensations douloureuses provoquées par la flatulence excessive.

G. Sée a proposé l'extrait gras de *Cannabis indica* à la dose quotidienne de 5 centigrammes dans une potion :

Extrait gras de cannabis indica	20 centigrammes.
Julep gommeux	200 grammes.

2 cuillerées à bouche par jour. Une dose supérieure à celle qui est indiquée pourrait donner lieu à des vertiges, des rêveries; il vaut mieux même s'en tenir à la dose moyenne de 5 centigrammes.

G. Sée a encore proposé les *bromures de strontium* et de *calcium* comme calmants.

On peut prescrire :

Bromure de strontium	15 grammes.
Hydrate de chloral	5 —
Codéine	0 gr. 20
Eau de laurier-cerise	} aa 75 grammes.
Eau simple	

A donner par cuillerées à café.

Desnos a préconisé la *solanine* à la dose de 5 à 10 centigrammes par jour, en pilules.

L'antipyrine, même associée aux alcalins, ne peut être employée chez les dyspeptiques; elle détermine une excitation stomacale plus ou moins accusée (M. Hayem).

D'après Rosenbach, l'*hydrate de chloral*, donné à très petites doses, présenterait des propriétés sédatives qu'il convient d'utiliser dans les dyspepsies nerveuses; il ferait disparaître les palpitations, la flatulence, la dyspnée. Rosenbach prescrit la solution suivante :

Hydrate de chloral	1 gramme.
Eau	5 grammes.

dont il fait prendre 12 à 24 gouttes, dans un demi-verre d'eau, une à deux heures après le repas, trois fois par jour.

On a beaucoup abusé des médicaments nervins qui ne doivent jouer qu'un rôle palliatif et transitoire dans le traitement des phénomènes douloureux. En réalité, c'est en traitant les troubles chimiques qui sont la cause des douleurs, c'est en supprimant les médications irritantes, en mettant les malades au repos et au régime que l'on calme les souffrances.

Contre les vomissements on a employé les mêmes médicaments, notamment la belladone, la cocaïne, la stovaine, le chloroforme et, de plus, le *menthol* (0 gr. 05-0 gr. 10).

Menthol	10 centigrammes.
Alcoolat de mélisse	15 grammes.
Eau chloroformée saturée	60 —
— de tilleul	100 —

ou :

Menthol	0 gr. 05 — 0 gr. 20
Huile d'amandes douces	10 grammes.
Gomme arabique	10 —
Eau de fleurs d'oranger	15 —
Eau distillée	q. s. pour 150 c. c.

Une cuillerée à soupe d'heure en heure (Lyon et Loiseau).

Chlorhydrate de cocaïne	0 gr. 10
Eau distillée de laurier-cerise	10 grammes.
Menthol	0 gr. 50
Alcool	15 c. c.

X à XX gouttes à la fois (Chauffard).

Chlorhydrate de morphine	0 gr. 20
— de cocaïne	0 gr. 50
Teinture de belladone	5 grammes.
Eau de laurier-cerise	25 —

X à XV gouttes d'heure en heure (Ewald).

Stovaine	0 gr. 50
Sulfate neutre d'atropine	0 gr. 005
Eau chloroformée	10 grammes.

V gouttes, trois ou quatre fois par jour (2/5 de centigrammes de stovaine par V gouttes).

A propos de ces médications, on peut répéter ce qui vient d'être dit à propos de la gastralgie, c'est qu'il faut avant tout s'inquiéter de supprimer la cause organopathique ou réflexe du vomissement.

Depuis les travaux retentissants de M. le professeur Bouchard, on a cherché à réaliser l'antisepsie de l'estomac et de l'intestin, à l'aide de médicaments dont la liste grossit tous les jours; en ce qui concerne l'estomac, les antiseptiques ont été proposés, surtout dans les cas de dilatation, pour neutraliser les principes toxiques qui seraient la source des auto-intoxications.

Quelles sont les indications précises de l'antisepsie stomacale? On admet que, dans les conditions normales, l'acide chlorhydrique de l'estomac exerce les fonctions d'agent antiseptique; diverses expériences, notamment celles de Cohn (1889), montrent que la fermentation lactique s'arrête quand il y a plus de 0,70 pour 1000 d'HCl dans l'estomac; cependant ces conclusions ont été contestées par d'autres expérimentateurs, par Hirschfeld en particulier; elles sont du reste en contradiction avec les enseignements de la clinique qui montre que chez les hyperchlorhydriques il existe souvent une quantité plus ou moins considérable d'acides organiques.

L'hyperacidité organique paraît être la principale indication de l'antisepsie gastrique; elle se trouve surtout réalisée dans les cas de dilatation avec stase; mais elle peut exister aussi dans les cas où l'estomac n'est pas dilaté. On ne